Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 8 (1870)
Heft: 44

Artikel: Curieux détails sur l'usage du tabac
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-180961

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Cusin, d'Autun. Un Tronchin donna une telle extension à la passementerie que cette seule industrie occupait 2000 ouvriers. La plupart des familles les plus distinguées de Genève descendent de réfugiés français; cette ville leur a dû son importance littéraire, non moins que sa richesse. Il serait difficile d'énumérer toutes ces familles; il nous suffira de nommer les de Saussure, les Rousseau, de Paris, (desquels est issu *J.-Jaques*); les Saladin, du Lyonnais; les de Candolle, de Provence; les Bordier, de Toulouse; les Sarrasin, de Bourgogne; les Humbert, de Dijon; les Colladon, du Berry; les d'Aubigné, de la Saintonge; les Claparède, de Montpellier; les Eynard et les Odier, du Dauphiné; les Picot, de Noyon; les Vernet, de Provence; les Tronchin, de Champagne, etc.

A Nyon et à Lausanne, les réfugiés français introduisirent ou développèrent plusieurs industries productives, telles que la chapellerie, la passementerie, l'orfèvrerie, la teinturerie, la tannerie, la fabrication des bas et des différentes étoffes. Quelques-uns de ceux qui s'étaient fixés sur les rives de notre lac, enseignèrent à nos vignerons à tailler le cep d'une manière plus intelligente et plus expéditive. Il est intéressant de remarquer que dans quelques-unes de ces familles, la même profession qu'elles avaient exercée en France s'est transmise de père en fils pendant plusieurs générations. Les Campart et les Renou, de Normandie, ainsi que les Saucon, du Languedoc, se livrent encore aujourd'hui à la teinturerie et à la fabrication des cotonnades, industries que leurs ancêtres avaient apportées dans ce pays. Les Gély et les Fontannes, du Languedoc, sont joailliers et ont des joailliers pour ancêtres. Presque tout ce qui est distingué dans le commerce descend des réfugiés français : les Mercier et les Francillon sont originaires du Dauphiné, les Fabre et les Masmejan sont Languedociens.

C'est à cette même émigration qu'appartiennent plusieurs de ceux qui, parmi nous, ont paru avec quelque distinction dans la carrière des lettres et des sciences.

Aux noms que nous avons cités, nous devons ajouter celui de M. Soulier, dont les lumières, la prudence et le zèle pour le bien public rendirent de grands services, pendant la révolution, à Nyon, sa ville natale, et plus tard à tout le canton, au gouvernement duquel il concourut en qualité de conseiller d'Etat pendant dix-huit ans.

Curieux détails sur l'usage du tabac.

Chacun sait que le tabac est originaire de l'Amérique, et que Christophe Colomb, de retour de son premier voyage à Cuba, en 1492, mentionnait déjà que les indigènes roulaient les feuilles desséchées d'une plante et en aspiraient la fumée au moyen d'un tuyau appelé *Tabacco*.

Plus tard, des navigateurs portugais rapportèrent de la graine de tabac et quelques petits essais de culture furent faits dans le jardin royal de Lisbonne. De là, importé en France, Jean Nicot en cultiva dans son jardin en 1558. et en envoya à la cour de François II et de Catherine de Médicis.

Peu à peu l'usage du tabac commença à s'introduire, et, dans le commencement du XVIIe siècle, des sociétés de fumeurs et des tabagies existaient déjà : on fumait à la cour, au théâtre et jusque dans les églises.

Ce fut un engouement extraordinaire auquel les femmes même ne restèrent pas étrangères; mais c'était un luxe que la classe riche pouvait seule s'accorder.

Nulle question ne passionna les esprits à un plus haut degré, d'un bout de l'Europe à l'autre; deux camps se formèrent, l'un pour et l'autre contre l'usage du tabac, qui avait des apôtres ardents et dévoués, mais aussi des adversaires puissants, qui pendant longtemps lui firent une guerre acharnée et d'autant plus violente, qu'ils croyaient voir dans cette nouvelle passion une conquête de Satan; aussi ce fut sans étonnement que l'on vit le pape Urbain VIII lancer une bulle, en 1624, par laquelle il excommuniait tous ceux qui fumaient dans les églises et mettait au ban les prêtres qui prisaient pendant la messe. Jacques Ier d'Angleterre punissait les fumeurs d'une amende de six schellings.

En Allemagne, des poursuites sur la mode nouvelle de fumer ne se firent pas attendre et des discours les plus violents furent débités dès la chaire, dans lesquels la fumée de « l'herbe de Satan » était fréquemment représentée comme une image de la vapeur de l'enfer.

A Appenzell, en 1653, quelques hommes fumant sur la rue excitèrent une telle rumeur, qu'ils en urent punis. L'obligation de dénoncer à l'avenir les fumeurs fut imposée aux aubergistes, et le commerce du tabac fut interdit.

A Berne, en 1661, une commission de surveillance fut instituée sous le nom de *Chambre du Tabac* et une ordonnance de police, sous la forme des dix commandements, interdisait de fumer.

En 1675, cette ordonnance fut renforcée par les pénalités de la prison, du carcan et de l'amende.

Même en Turquie, le crime de fumer était poursuivi, et, en 1610, le sultan Amurath, afin de rendre cette coutume ridicule, fit promener un fumeur dans les rues de Constantinople, avec le tuyau d'une pipe passé au travers du nez.

Malgré les peines qu'encouraient les consommateurs, le but ne fut pas atteint et l'emploi du tabac devenant de jour en jour plus répandu, les divers Etats qui jusqu'alors s'y étaient opposé, trouvèrent plus simple de chercher à tirer parti d'un mal auquel ils ne pouvaient remédier, en imposant l'entrée et la culture du tabac sur leurs territoires.

Ce fut là le premier pas fait vers la Régale des tabacs, qui existe encore de nos jours dans la plupart des pays de l'Europe.

Aucune donnée authentique n'étant parvenue jusqu'à nous concernant l'époque de l'introduction de la culture du tabac dans la vallée de la Broye, ce n'est qu'en rapprochant des faits connus, que l'on arrive à tracer son origine d'une manière approximative. C'est en 1565, c'est-à-dire 73 ans après la

découverte de l'Amérique, lorsque l'on attribuait encore au tabac des vertus surprenantes, que pour la première fois il est fait mention de cette plante en Suisse.

Nous le trouvons dans une lettre du docteur Conradin Gessner, de Zurich, qui avait reçu du docteur Ocro, médecin à Augsbourg, des feuilles qui lui parurent être du tabac.

Ensuite d'une lettre qu'il écrivit à ce sujet au professeur Aretius, de Berne, ce dernier lui répondit qu'il en avait déjà des plantes dans son jardin; il lui en envoya le dessin avec la promesse de pouvoir bientôt lui en envoyer de la graine.

Notre pays étant alors sous la domination bernoise, il est permis d'en inférer que peu après, des commencements de culture furent faits dans notre contrée; mais que, subissant le contre-coup des peines infligées aux fumeurs, son développement ne date réellement que d'une époque beaucoup plus rapprochée de nous.

Nous avons vu, en 1661, le gouvernement de Berne créer une section de police, sous le nom de Chambre du Tabac, avec la mission spéciale d'en réprimer l'usage. Les vues du gouvernement de Leurs Excellences s'étant dès lors modifiées, nous retrouvons, au commencement du siècle dernier, cette même Chambre du Tabac chargée d'en surveiller la culture et la fabrication et d'en prélever la dîme.

Le 20 janvier 1756, un mandat demandait le recensement de la quantité de tabac cultivé pendant l'année écoulée.

Cependant la fabrication du tabac était encore dans l'enfance à cette époque; le consommateur raffiné ne connaissait rien de supérieur à des rouleaux fabriqués exclusivement avec des feuilles, les tabacs coupés étaient encore peu connus et le cigare un luxe que bien peu pouvaient se procurer.

Avec des besoins si primitifs, l'on serait tenté de croire que les soins les plus superficiels donnés au tabac devaient suffire pour satisfaire aux exigences de la fabrication et du commerce, tandis que différentes ordonnances bernoises indiquent au contraire que quoique le planteur ne voulût pas s'astreindre à vouer les soins nécessaires à cette culture, les hommes spéciaux de cette époque, et à leur tête le gouvernement, n'en reconnaissaient pas moins que dans l'intérêt même des producteurs il était urgent d'arriver à des améliorations.

Dès lors, la fabrication des tabacs s'est modifiée considérablement; aux rouleaux ont succédé les tabacs coupés, qui, à leur tour, ont été remplacés par le cigare.

Ce dernier mode de fabrication, le plus en vogue maintenant et de beaucoup le plus productif, est aussi celui qui réclame les tabacs les mieux conditionnés. — Il ne faudrait point croire cependant que la culture du tabac a fait tous les progrès désirables; elle est encore bien loin d'être à la hauteur des besoins actuels de la fabrication.

Expiation.

(D'après l'allemand de C. Horn.)

III

Siegfried s'exprima ainsi avec feu et d'un ton passablement amer. Hilda, qui avait tristement baissé les yeux sur sa couronne de lierre, les releva pour envoyer un doux sourire à son cousin.

— Ne te fais pas de mauvais sang pour cela, mon oncle me regarde toujours comme une enfant. Cela m'a d'abord attristée, j'aurais bien désiré partager la joie et le bonheur de votre société, quoique gardant moi-même un modeste silence, mais j'ai fini par me consoler de mon exclusion. Je pense que mon oncle ne peut pas supporter que je sois restée si petite, et qu'il a honte de moi devant ses connaissances. Dans votre famille, vous avez tous la taille grande et la tournure fière. Ta défunte mère aussi, autant que peuvent me la rappeler mes souvenirs, était une belle dame. A côté de cela, je ne puis paraître qu'insignifiante.

En s'exprimant de la sorte, Hilda fit tous ses efforts pour paraître gaie, et cependant un léger tremblement l'agitait. Siegfried, pour toute réponse, passa la main sur la souple et blonde chevelure d'Hilda, puis, pour changer le cours de ses pensées, il prit de sa main la couronne de lierre à moitié achevée et la lui mit sur le front en lui disant : « Oh ma nymphe des bois ! »

— Je préférerais être nymphe des eaux ! elles chantent si bien ! alors je chanterais éternellement devant toi, sans jamais te lasser.

— Oui ! mais si tu deviens une Ondine, aie soin de ne point m'entraîner au fond des eaux, car, chère Hilda, tu n'ignores pas que je ne sais point nager.

Le soleil venait de se coucher. Cependant il faisait encore clair dans le jardin. Une ombre qui vint intercepter la lumière dans le pavillon, fit tressaillir les deux jeunes gens absorbés dans leur conversation. C'était le vieux baron qui, debout entre deux colonnes, les regardait d'un œil sombre. « L'air est étouffant dans ce pavillon ! Venez avec moi à la chambre, un orage se prépare. » En s'exprimant de la sorte, le vieux baron avait la voix oppressée, et lorsque Siegfried, étonné, l'interrogea du regard, il évita le coup d'œil du jeune homme, puis, précédant lentement les jeunes gens sur la pelouse, il se dirigea vers le manoir seigneurial.

Le baron Siegfried prit le chapeau de sa sœur adoptive, mit sa main sur son bras, et regardant avec tendresse son visage devenu sérieux, il lui dit : « Viens, Hilda, rentrons avec mon père à la maison, la rosée du soir perle déjà sur l'herbe. » Elle le suivit en s'appuyant familièrement sur son bras. Le jeune couple eut bientôt rejoint le vieux seigneur, et tous trois gravirent en silence la rampe de la grande porte.

Arrivés à l'étage, ils s'arrêtèrent, et contemplèrent les couleurs si fraîches et si variées des fleurs et des feuilles du jardin, sur lequel s'élevait en ce moment une brume bleuâtre et transparente, qui donnait à l'ensemble du tableau quelque chose à la fois de vaporeux et de féerique. Après quelques moments de contemplation muette, Hilda dégagea sa main du bras de Siegfried; elle détacha les rubans de son chapeau, puis sortit précipitamment du salon, dont la porte était restée ouverte. Bientôt sa taille svelte et drapée de blanc se dessina derrière les noires arabesques de la balustrade sculptée de l'escalier tournant, puis disparut dans une chambre, pour reparaître sur le balcon, d'où elle ne tarda pas à disparaître encore. Mais l'œil de Siegfried resta fixé sur le balcon longtemps après que Hilda n'y était plus. Il crut sentir le regard acéré que son vieux père fixait sur lui.

— Mon père, dit Siegfried d'un ton sérieux et décidé, je désirerais avoir un entretien avec vous. Voyez ! l'orage qui nous menaçait s'est retiré derrière la colline, et le léger brouillard de la surface de la terre rafraîchit à la fois les hommes et les plantes. Faisons une excursion autour du lac.

Le vieillard fit un signe d'assentiment. Ils retournèrent dans le sentier de gravier qui serpente au travers du gazon, s'engagèrent dans une allée de jeunes sapins au feuillage vert tendre, et gravirent la colline. Ils marchaient d'un pas lent mais ferme, et chacun gardant silence, comme si l'un